



Décembre 2013

## Questions et réponses relatives à la Norme biologique du Canada

**Les savons herbicides sont-ils permis par la norme?**

**En vérifiant la conformité de la ration estivale pour les ruminants, le pâturage peut-il être considéré comme un "fourrage à longues fibres"?**

**Réponse révisée à la question suivante : Est-ce qu'il est acceptable d'utiliser la paille conventionnelle comme matière première pour le compost utilisé pour cultiver des champignons biologiques?**

Le Comité d'interprétation des normes biologiques (CIN) conseille le Bureau Bio-Canada sur l'interprétation de questions relatives à la Norme nationale sur l'agriculture biologique (CAN/CGSB 32.310 et CAN/CGSB 32.311). [Cliquez ici](#) pour consulter les réponses proposées aux nombreuses questions soulevées par les exploitants au sujet de la Norme nationale sur les Systèmes de production biologique.

**Ces réponses sont publiées pour une période de 60 jours aux fins d'examen et de commentaires. Cette période s'échelonne du 5 décembre au 5 février 2014.** Tous les commentaires relatifs à ces réponses doivent être envoyés à l'adresse [OPR.RPB@inspection.gc.ca](mailto:OPR.RPB@inspection.gc.ca)

### Questions et réponses définitives

Les archives du BBC – [Questions et réponses définitives](#) – sont affichées sur le site Web de la FBC en version pdf.

## Les travaux de révision de la Norme biologique du Canada

Le Comité sur l'agriculture biologique de l'ONGC (Comité technique) tiendra sa première rencontre du 11 au 13 décembre à Gatineau pour réviser la Norme biologique du Canada.

Vingt-trois rencontres des six principaux groupes de travail se sont déroulées par téléconférence en octobre et en novembre pour préparer 116 recommandations qui seront discutées par les membres du Comité technique.

L'ONGC a rétabli le Comité technique en cherchant à équilibrer les intérêts en présence, soit les producteurs, utilisateurs, législateurs et membres d'intérêt général afin qu'aucun groupe ne recueille plus de votes ou domine les discussions menées par les autres membres. Le Comité compte environ 100 membres (votants, remplaçants, et observateurs (non-votants)); 43 de ces membres sont des membres votants, responsables du contenu technique, de l'approbation et du maintien de la norme. La liste actuelle des membres votants peut être consultée [en cliquant ici](#).

### L'information relative aux travaux de révision de la norme

Le financement octroyé par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à la Fédération biologique du Canada pour soutenir les travaux de révision. [Cliquez ici](#).

La liste des commanditaires qui soutiennent les travaux de révision en contrepartie du financement d'AAC. [Cliquez ici](#).

La liste des présidents des groupes de travail. [Cliquez ici](#).

L'information générale au sujet du projet de révision. [Cliquez ici](#).

Lors de la révision de la NBC, nous discuterons sur le sujet des ....

## Substances cultivées sur des substrats GM



Certaines substances sont cultivées sur des substrats GM, mais il n'y a aucun résidu du substrat GM dans le produit final.

Cependant, l'al. 1.4.1 spécifie que l'utilisation des OGM n'est pas compatible avec les principes biologiques. Est-ce que l'interdiction totale d'OGM engendrerait la perte d'accès à plusieurs intrants importants en production végétale? Les substances potentiellement cultivées sur des substrats GM : *Bacillus subtilis*, levures, cultures de yogourt et de fromages, produits microbiens tels que rhizobium, accélérateurs de compost, enzymes, riboflavine, antibiotiques et vaccins. Est-ce que l'enjeu de la disponibilité commerciale devrait être sérieusement pris en compte?

## La Norme bio, c'est l'affaire de tous

**Nous encourageons toutes les entreprises  
dont les activités reposent sur une norme biologique rigoureuse  
à contribuer généreusement au financement  
des travaux de révision de la norme biologique.**

Au Canada, le secteur biologique a le pouvoir de décider comment les aliments biologiques sont produits et transformés et la révision de la NBC est le processus au cours duquel s'exerce ce pouvoir de décision. C'est pourquoi la FBC vous demande de contribuer financièrement aux travaux de la révision : la norme biologique est à la base de l'industrie et une norme caduque ne peut pas - et ne pourra pas - soutenir la croissance du secteur.

Les contributions minimales sont de 500 \$. Cependant, veuillez considérer une contribution plus généreuse si votre chiffre d'affaires le justifie! **Surtout, rappelez-vous qu'AAC va tripler votre contribution!**

Financement de la révision de la NBC	
Frais couverts par l'ONGC	680,000 \$
Frais couverts par l'industrie	379,000 \$
Agriculture et Agroalimentaire Canada	297,000 \$
Contribution de l'industrie	82,000 \$
<b>Budget global de la révision de la NBC</b>	<b>1, 059,000 \$</b>

Chaque commanditaire/donateur qui contribuera au projet de révision de la NBC :

- fera l'objet d'un court article (100 mots) accompagné d'une photo/logo qui décrira ses activités et qui sera diffusé sur les toutes les listes de distribution des associations membres de la FBC;
- sera promu en étant affiché sur le site Web de la FBC dans une section consacrée à la révision de la NBC;
- aura la satisfaction de soutenir l'exercice de révision collectif mis en place pour moderniser la Norme biologique canadienne qui régit l'ensemble de la production biologique au Canada;

Les contributions par chèque ou traite bancaire doivent être envoyées au bureau de la FBC, 12-4475, boulevard Grand, Montréal (QC) H4B 2X7. Merci!

[www.federationbiologique.ca](http://www.federationbiologique.ca)

[info@organicfederation.ca](mailto:info@organicfederation.ca)

514-488-6192